

Contrôle des doublons

Introduction

Le Contrôle des doublons dans Axepta BNP Paribas Online est conçu pour détecter et gérer les tentatives de paiement en double sur plusieurs canaux (API, HPP, etc.).

Elle garantit que les utilisateurs et les commerçants ne déclenchent pas accidentellement plusieurs paiements avec des paramètres identiques, y compris les cas où un paiement est déjà en cours.

Objectifs du Contrôle de Duplication

Les doublons peuvent provenir de plusieurs causes :

- Erreurs d'interaction utilisateur (par exemple, rafraîchissement, double-clic, fermeture de l'onglet)
- Problèmes de logique côté commerçant (par exemple, boucles de réessai)
- Latence du réseau ou délais d'attente entraînant une incertitude sur le statut du paiement
- Tentatives de paiement encore *en cours* lorsque une nouvelle demande est soumise

Configuration

Le marchand doit choisir les éléments suivants qui seront configurés côté Axepta BNP Paribas Online :

- Profondeur de l'historique dans laquelle on vérifie qu'il y a un doublon : 1 heure à 4 jours (en heures)
 - La profondeur de l'historique fait référence à la période de temps pendant laquelle le système conserve et analyse les données des transactions passées pour détecter les tentatives de paiement en double. Cette profondeur est paramétrable et peut varier de 1 heure à 4 jours, selon les besoins et les configurations spécifiques du commerçant. Elle permet de comparer les nouvelles transactions avec celles enregistrées dans cet intervalle de temps pour éviter les paiements redondants.
- Périmètre : 1 ou plusieurs MID
- Prise en compte des paiements "en cours" : oui/non

Fonctionnement

1. Vérification

Les vérifications de duplication sont déclenchées avant l'affichage de la page de paiement et entre les pages de paiement :

- Si une duplication est détectée, l'utilisateur est redirigé sur l'url Failure
- Aucun paiement n'est soumis si la demande correspond à une transaction existante ou en cours

Une transaction échouée ne déclenchera pas de détection de doublons.

2. Mise en œuvre

Option 1 : Paiement réalisé via la Page de choix du moyen de paiement (HPP) ou le formulaire de paiement par carte (payssl)

Il est nécessaire d'ajouter au moins un des paramètres suivants dans l'appel aux API /payments/sessions et /payments :

- order.merchantReference
- order.invoiceId
- Amount

Option 2 : Vérification de Duplication via API – à venir

L'API Axepta Online fournit un endpoint permettant aux commerçants de vérifier si une transaction est une duplication avant de la soumettre :

- Endpoint : à venir
- Paramètre : `merchantReference` ou `invoiceId` (obligatoire), `Amount`, `Currency`.

3. Format de Réponse

L'API retourne un statut indiquant si une transaction est une duplication :

Statut	Code	Description
--------	------	-------------

OK	00000000	Aucun doublon détecté
FAILED	2XXX1550	Paielement déjà effectué
FAILED	2XXX1551	Paielement en attente
FAILED	2XXX1552	Plusieurs duplications détectées, critères supplémentaires requis

Si une duplication est détectée, la réponse inclut également les détails de la transaction existante (PayID, TransactionID, Date, etc.).